



COMMUNIQUE DU 28 SEPTEMBRE 2018

Point de situation : eau potable de la commune de Sinnamary

**Par MESURE DE PRECAUTION, L'EAU reste DECLAREE IMPROPRE A LA
CONSOMMATION**

La ville de Sinnamary et l'ARS, Agence régionale de santé de Guyane vous informent de la situation de l'eau potable de la commune au 28/09/2018.

Plusieurs investigations ont été menées par l'Agence Régionale de la Santé (ARS), la ville de Sinnamary et la Direction de l'Équipement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) la semaine du 24 au 28 septembre 2018 suite à la mortalité importante de poissons observée dans la crique Yiyi, en amont du captage d'eau potable de Sinnamary.

Depuis les premiers résultats d'analyses communiqués mardi 25 septembre, des recherches complémentaires d'autres toxiques ont été réalisées, notamment plus de 300 molécules de pesticides comme le paraquat, toxiques caractéristiques des nivrées, etc. **Tous les résultats obtenus à ce jour ne démontrent aucune anomalie.**

Malgré ces résultats, plusieurs laboratoires de France hexagonale continuent d'analyser les échantillons d'eau de la crique afin de s'assurer que celle-ci ne présente absolument aucun danger pour l'homme et que la mortalité des poissons n'est pas liée à des polluants toxiques.

Dans l'attente des résultats complets des tests et investigations, l'ARS et la Ville de Sinnamary préconisent toujours à titre de précaution de ne pas consommer l'eau du robinet et de ne pas l'utiliser pour la cuisine et le nettoyage des aliments.

Sinnamary, Sennmari Tchò Péyi Savann,
le 28 septembre 2018

Contact presse ARS : M. Fabien Laleu, 06 94 28 28 94

Contact ville de Sinnamary : Emmanuelle Gaydu, 0694 45 6797